



Communiqué de presse
Nevers, le 22 juin 2017

L'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté, Nevers Agglomération et Orange signent une convention sur le déploiement de la fibre optique pour l'agglomération de Nevers

L'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté, Nevers Agglomération et Orange signent ce jour, à la Mairie de Nevers une convention visant à faciliter le déploiement de la fibre optique sur le territoire de Nevers Agglomération.

Cette signature va notamment permettre de fluidifier l'installation des infrastructures FttH (telles que les armoires de rue) dans les 12 communes concernées par cette convention et montre la volonté de poursuivre l'engagement commun pour le déploiement de la fibre optique au bénéfice des habitants et des entreprises de l'agglomération de Nevers.

Orange a, à ce jour, commencé le déploiement de la fibre dans les communes de Nevers, Fourchambault et Varennes-Vauzelles, où près de 5 200 foyers peuvent d'ores et déjà avoir accès à un réseau très haut débit 100% Fibre, tenant l'ensemble de ses engagements.

Orange va poursuivre, sur ses fonds propres, le déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements pour l'ensemble des 42 000 foyers des 12 communes concernées, avec l'ambition d'atteindre 31% de foyers de la Nièvre, éligibles à horizon 2020.

Selon Stéphane Richard Président-Directeur Général du Groupe Orange : « Avec plus de 5 200 foyers déjà raccordables, Orange remplit aussi ses engagements dans le déploiement de la fibre, sur ses fonds propres, à Nevers Agglomération. Et la coopération efficace entre Orange et l'agglomération sera encore renforcée par la signature de cette convention fibre. En tant que leader du FttH, Orange partage une ambition avec la Collectivité : contribuer au développement numérique au bénéfice de chacun ».

Stéphane Richard, Président-Directeur Général du Groupe Orange et Denis Thuriot, Maire de Nevers ont également profité de cette rencontre pour signer une convention entre Orange et l'agglomération pour contribuer au développement de l'innovation numérique.

Le 100% Fibre Orange, une expérience client incomparable

Le réseau FttH déployé par Orange est ouvert à l'ensemble des opérateurs et le client pourra ainsi choisir le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

Ce réseau 100% Fibre garantit la performance de la technologie qui amène la fibre jusqu'au logement. C'est aussi l'engagement de débits 100% adaptés aux besoins de chacun.

Le 100% Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultanément sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100% prête pour le futur et l'émergence des nouveaux usages comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le stockage sur le cloud, le son haute définition, la caméra 360°...

Enfin, c'est un service 100% accompagné, grâce à des outils innovants et des experts présents à chaque étape. L'installation est effectuée par des experts qui assurent des travaux discrets et une mise en service des équipements accompagnée de conseils.

En tant que FAI, Orange propose un débit descendant minimum de 200 Mbit/s et un débit montant minimum de 100 Mbit/s avec son offre Play, un débit descendant minimum de 500 Mbit/s et un débit montant minimum de 200 Mbit/s avec son offre Jet.

Orange, leader sur la fibre optique

Dans le cadre du plan stratégique de l'Entreprise Essentiels 2020, Orange poursuit son investissement de plus 3 milliards d'euros sur la fibre optique entre 2015 et 2018 sur le territoire français.

Afin de répondre aux enjeux de l'Etat et de son Plan France Très Haut Débit, l'ambition d'Orange est de raccorder 12 millions de logements en 2018 et 20 millions en 2022. Au 31 mars 2017, Orange compte 1,58 million de clients Fibre en France.

Orange, déjà présent dans 1 679 communes, prévoit de déployer la Fibre Orange à l'horizon 2022 dans 3 600 communes. Cela inclut l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, soit près de 60% des foyers français.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros en 2016 et 154 000 salariés au 31 mars 2017, dont 95 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 265 millions de clients dans le monde au 31 mars 2017, dont 203 millions de clients mobile et 19 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse :

Olivier Bisiaux – 06 86 46 00 91 – olivier.bisiaux@orange.com